



### Bulletin de combat des Groupes Nationalistes-Révolutionnaires/6

### Edito de Thierry Maillard



Le 1er Secrétaire du PS, repris de justesse multirécidiviste Harlem Désir et le 1er Flic de France Manuel Gaz ont déclaré la guerre, hier 6 juin, aux patriotes et nationalistes français lors d' une énième opération de diversion et d' intox régimiste, en voulant (très maladroitement) récupérer un peu vite, un fait divers dramatique, qui a causé la mort d' un jeune gauchiste antifa lors d' une bagarre provoquée par les gauches, un peu trop sûrs de leur impunité, qui ont agressé de jeunes patriotes. La mort d'un jeune est toujours dramatique, mais celle-ci est apparamment accidentelle, en tous cas les enquêteurs détermineront si

oui ou non il y a eu un coup mortel, ou si c'est la chute du jeune militant antifa d'ultra-gauche qui a entraîné son décès regrettable...

Mais Désir et Gaz n'ont pas attendu un début de commencement d'enquête ni d'investigations pour accuser sans preuve l'ensemble du Mouvement national et en visant particulièrement les JNR et Troisième Voie. Et c'est leur imprudente récupération, et leur diatribe haineuse, accusatrice et mensongère qui a ouvert le grand "bal des dégueulasses" à la suite ou conjointement à celle de JL Mélenchon du FdG et du "tapis de bombes" médiatique des cancrelats du Système et du Régime Hollande - Ayrault, à bout de souffle au terme d' à peine un an de pouvoir. De Copernic à Carpentras, de Gaubert à l'Affaire Bouaram en 95, et jusqu'à l'affaire Mérah en 2012, nous sommes habitués aux provocs d' Etat qui incriminent "L'Extrême-Drooouuuââte" si chère à vos cœurs de faussaires et de "démocrates" patentés...et nous n'oublions pas, nous n'oublions rien...

Alors ces messieurs veulent nous "dissoudre", nous "tailler en pièces", comme l'a affirmé hier à l'Assemblée le Premier Ministre ? Eh bien soit, engageons le combat Messieurs, "tirez les premiers Messieurs les Anglais!...".

Ayez les couilles de nous dissoudre si vous l'osez ! Attention...la répression et la dissolution sont des armes dangereuses, à double tranchant, vous allez vous couper les gamins! Du Peuple c'est déjà fait, de la réalité aussi, mais encore du simple bon sens (populaire) qui lui aussi semble vous faire défaut. Vous parlez de pacte

républicain, de préservation de la liberté pour justifier la mascarade et l'injustice que constituerait une dissolution unique ou collective d'organisations patriotes ? Mais de quoi nous parlez-vous MM. les sinistricules et apparatchiks en plastique de la Répoubelle, de la Ripouxblique RF Rothschild Frères (comme la Banque...) ???

La République c'est nous! Le Peuple c'est nous! La Patrie c'est nous! Regardez-vous avec vos têtes de faux témoins, de rastaquouères mal francisés, la haine étrangère vous monte aux tempes! Toute votre haine de la France, des français, du Peuple et de la Patrie transpire de vos visages déformés par la haine, la haine de l'autre, la haine de soi, c'est tout un chez vous!...

Et donc la haine de la République, la Res Publica, la chose publique...la Cité, la Nation, l'Empire, son stade symbolique ultime et supérieur! Et si vous allez au bout de votre logique liberticide d' interdiction et de dissolution des organisations patriotes et nationalistes, surtout n'en n'oubliez aucunes, surtout celles qui vous servent par leurs provocations puériles et répétées! Mais sachez que tout ce qui ne nous tue pas nous renforce, et que dans sa Longue Marche, le Mouvement nationaliste en a vu d' autres!...

La gêne momentanée de la dissolution permet de trier, d'embellir, d'affiner le combat, et d'effiler l'acier de nos armes (démocratiques....démos : le Peuple!). Nous sommes le Peuple! Vous n'êtes qu'une oligarchie financière provisoire! Ne l'oubliez jamais. Le Cri du Peuple pourrait vite devenir la Colère du Peuple, et vos "têtes" "valser" aux pieds ou aux cimes des réverbères!... A bon entendeur, Salut! Nous ne plierons jamais! Pour Notre Peuple!





L'antifasciste, au service du système et contre le peuple.



### Shopping tragique à Caumartin : 1 mort.

F/LEHENAIRE

Alléluia! La société du spectacle a enfin son martyr, un vrai, celui qui correspond aux canons médiatiques, blanc, intelligent, étudiant à Science Po, parents professeurs de droit et surtout antifasciste. Frustrés par des semaines d'inaction à regarder sur leur téléviseur le « bon peuple de droite » découvrir la joie de renifler les lacrymos des CRS qu'ils applaudissaient auparavant lorsque ces derniers réprimaient de simples salariés défendant leurs emplois ; nos révolutionnaires en babouche du Front de Gauche appelèrent immédiatement la France à se lever contre le Fascisme renaissant. Oui mais lequel ? N'oublions pas que l'antifascisme initial dirigeait ses flèches contre les démocraties et les socio-traîtres. Ne pouvant attaquer frontalement le pouvoir qu'ils ont fait élire et qui par ailleurs leur permet d'exister par d'habiles jeux de subventions, ils reprennent du service dans le rôle que le système leur assigne, celui d'aboyeur et de dénonciateur. Juste retour des choses. Une bagarre pour un polo de sport (un fait divers) se transforme par magie en un acte héroïque de résistance, l'histoire est à gauche même avec ses trous de mémoire et ses anachronismes, l'économie a la droite. La réalité est que si cette vente privée n'avait pas eu lieu, l'antifasciste ne serait pas mort. Bref une simple dispute à la caisse du magasin...



# Agression d'un militant : le leader du groupe skin accuse l'extrême gauche

Le Point fr- Publié le 06/06/2013

Serge Ayoub, le leader des Jeunesses nationalistes révolutionnaires (JNR), le groupe skin mis en cause par le Parti de gauche dans la bagarre qui a laissé un militant d'extrême gauche dans un état désespéré, a démenti jeudi toute responsabilité de son groupe. "C'est absolument faux", a dit, lors d'un entretien téléphonique avec l'AFP, Serge Ayoub, alias "Batskin", qui a par ailleurs rejeté sur les militants d'extrême gauche la responsabilité de la bagarre survenue près de la gare Saint-Lazare à Paris.



Selon M. Ayoub, qui dit avoir "eu le temps de se renseigner" sur l'agression, "trois jeunes hommes et une fille, la compagne de l'un des jeunes", se sont rendus "normalement" mercredi dans une vente privée du quartier de la gare Saint-Lazare. Selon lui, ce sont "des jeunes qui ont le malheur d'avoir les cheveux trop courts et une marque de blouson qui déplaît à d'autres". Sur le lieu de la vente privée, où (le jeune homme a été agressé, NDLR) "ils ont été pris à partie par cinq militants d'extrême gauche qui leur ont promis de les massacrer à la sortie. Le service d'ordre de la vente privée en a été témoin. Il a proposé à ces trois jeunes, plus la gamine, d'attendre", affirme-t-il.

#### "Ce sont eux qui incitent à la haine"

"La sécurité est descendue pour demander aux jeunes d'extrême gauche de s'en aller. Au bout d'une demi-heure d'attente, la

sécurité leur a proposé (aux autres jeunes, NDLR) de descendre en disant que cela s'était calmé", poursuit M. Ayoub. "Quand ils sont descendus dans la cour - la vente se situait dans les étages -, les jeunes d'extrême gauche les attendaient. La sécurité est sortie une deuxième fois pour les accompagner dehors."

"Un peu plus loin dehors, ces cinq jeunes hommes les attendaient encore. À ce moment-là, les jeunes d'extrême gauche ont porté les premiers coups, en tout cas, il y a eu une bousculade", assure le leader des JNR. Selon lui, "les trois (militants d'extrême droite) n'avaient qu'une seule envie, c'est de s'en aller, de partir". Pour Serge Ayoub, "il y a une responsabilité" à faire porter "sur des gens comme Mélenchon" parce que "ce sont eux et les gens d'extrême gauche qui

incitent à la haine depuis des mois et des années". "Ce n'est pas anodin de s'appeler *chasseurs de skins*, ce n'est pas anodin de se dire *anti-fa*, ce n'est pas anodin de chercher partout à lutter contre un fascisme qui n'existe pas", a-t-il conclu.

## Le Monde

Au lendemain de l'agression de Clément Méric, 18 ans, étudiant en première année de Sciences Po, l'émotion était forte, jeudi 6 juin, devant l'entrée de l'établissement parisien, où un rassemblement avait lieu en milieu de journée. Environ 300 étudiants, les visages graves et les

yeux rougis par les larmes, s'étaient retrouvés pour témoigner de leur effroi après cette tragédie.

Le Monde.fr | 06.06.2013 par Mathilde Gérard

"Clément était une crème, témoigne Ernesto, étudiant en deuxième année, militant du Front de gauche. Je ne le connaissais pas directement, mais nous participions à des actions communes régulièrement. C'était quelqu'un de très intègre, qui ne prononçait jamais un mot plus haut que l'autre. C'était le type de personne que tout le monde voudrait avoir dans son entourage."

"C'était un étudiant très calme, brillant et très engagé", renchérit Samuel, de la même promotion que Clément Méric. "Aujourd'hui, c'est la terreur et une immense tristesse qui prédominent. On est effrayés à l'idée qu'on puisse être tué en France pour ses idées."

#### **"LE BATTAGE POLITIQUE L'AURAIT MIS EN ROGNE"**

Camille (le prénom a été changé à sa demande) militait avec Clément Méric au syndicat Solidaires de Sciences Po. "C'est le mouvement anti-fasciste qui était visé. Hier, c'est tombé sur Clément, ça aurait pu tomber sur quelqu'un d'autre. C'est terrible." Mettant en garde contre la récupération politique et syndicale, la jeune militante prévient : "Clément était très critique du Front de gauche et de l'UNEF [l'Union nationale des étudiants de France], qui mobilisent aujourd'hui autour de son nom. Tout le battage politique actuel l'aurait mis en rogne", assure-t-elle.

Alors que circulent des photocopies sur lesquelles ont été imprimées les paroles du *Chant des partisans*, un étudiant appelle *"les élus* [politiques] *et les caméras à avoir la décence de s'éloigner". "Ceci est un rassemblement É-TU-DIANT"*, martèle-t-il sous les applaudissements. Plusieurs élus parisiens, dont le maire, Bertrand Delanoë, ainsi que le premier secrétaire du Parti socialiste, Harlem Désir, ont en effet fait le déplacement, et les caméras et micros des journalistes sont présents en nombre.

L'Internationale résonne alors dans la rue Saint-Guillaume, suivie d'une minute de silence, puis de slogans antifascistes. Des étudiants en pleurs s'enlacent, se réconfortent.







Ces dernières 24h ont vu les dirigeants du Parti Socialiste s'exprimer avec forces convictions sur la question de la dissolution des groupes d'extrême-droite et des bandes skinheads dont les JNR. Or, la rue de Solférino a la mémoire courte. Ainsi, Julien Landfried, candidat investi par le PS aux dernières élections législatives dans les Hauts-de-Seine, dédicaçait son dernier ouvrage « Contre le Communautarisme » au « Local » le 4 juin 2012Les 9 et 16 décembre dernier, Julien Landfried était candidat commun PS-MRC-EELV-PRG à l'élection législative partielle dans la 13ème circonscription des Hauts-de-Seine.



A la suite de l'agression par des skinheads d'un jeune militant antifasciste à Paris – laissé en état de mort cérébrale –, plusieurs responsables politiques ont appelé à la dissolution de groupes d'extrême droite. Interrogé sur la possibilité d'interdire ces mouvements, le ministre de l'éducation, Vincent Peillon, a répondu :

"Si ce sont des groupes qui mettent la vie des gens en danger, bien entendu, il n'y a pas d'hésitation à avoir. Il n'y a rien de plus précieux qu'une vie humaine, et donc, je souhaite qu'on retrouve très rapidement ceux qui ont commis cet acte irréparable, inqualifiable, scandaleux, et que l'on voie – c'est je crois l'idée du ministre de l'intérieur, comment on peut empêcher ces groupes extrémistes de sévir. Cela fait un moment qu'il y a des agressions intolérables et un climat intolérable, et donc il faut que cela cesse."

De son côté, Manuel Valls a exprimé sa "totale détermination à éradiquer cette violence qui porte la marque de l'extrême droite." Le ministre de l'intérieur n'a pas indiqué si la dissolution de certains mouvements faisait partie des possibilités. Une hypothèse que n'a pas non plus évoqué François Hollande, qui a réagi depuis le Japon à l'agression.

#### **Quels mouvements peuvent être dissous ?**

Le conseil des ministres peut, par décret, décider de la dissolution de certains mouvements au nom de l'article L212-1 du code de la sécurité intérieure. Le texte est issu de la loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et les milices privées.

Il vise les groupes armés ou paramilitaires, les groupes terroristes, mais prévoit aussi la pénalisation des incitations à la discrimination, à la haine et à la violence.

Il existe différents motifs pouvant entraîner la dissolution. Sont visés notamment les groupes :

- 1. "Qui présentent, par leur forme et leur organisation militaires, le caractère de groupes de combat ou de milices privées."
- 2. "Qui ont pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national ou d'attenter par la force à la forme républicaine du gouvernement."
- 3. "Dont l'activité tend à faire échec aux mesures concernant le rétablissement de la légalité républicaine."
- 4. "Qui, soit provoquent à la discrimination, à la haine ou à la violence envers une personne ou un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée, soit propagent des idées ou théories tendant à justifier ou encourager cette discrimination, cette haine ou cette violence."

Le fait de participer à un "groupe de combat" est puni par la loi d'une peine pouvant aller jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende. Même sanction pour les membres de groupes dissous qui chercheraient à se reconstituer.

#### Quel type d'organisation a déjà été interdit ?

Extrême droite, extrême gauche, groupes indépendantistes... Un peu moins de cent groupes ont été dissous depuis le vote de la loi originelle sur les milices privées en 1936. Parmi les plus connus, l'Action française, en 1936, l'un des groupes à l'origine des émeutes de 1934, mais aussi le FLN en 1957, l'OAS en 1961, ainsi que des mouvements indépendantistes corses et bretons.

Plus récemment, les interdictions ont porté sur des groupes néonazis ou à caractère antisémite. Dernier en date, le mouvement issu du fondamentalisme islamique Forsan Alizza, dissous par Claude Guéant en janvier 2012. Mais ces dissolutions sont de plus en plus rares : ces vingt dernières années, seule une dizaine de groupes ont été interdits.

# Peut-on dissoudre autre chose que des associations ou des partis politiques?

Avant d'envisager la dissolution, il faut d'abord identifier quels groupes ou associations sont impliqués dans cette affaire. L'incertitude plane encore sur l'identité des agresseurs de Clément Méric. Si dans un premier temps, un élu du Parti de gauche a mis en cause les Jeunesses nationalistes révolutionnaires (JNR), aucune preuve de leur implication n'a pour l'instant été apportée. Leur fondateur, Serge Ayoub, nie par ailleurs que des membres de son groupe soient à l'origine de ces faits.

Si les agresseurs appartiennent à une mouvance qui ne constitue ni une association ni une organisation politique déposée, avec des statuts officiels, la loi prévoit la possibilité d'interdire des "groupements de fait", des groupes qui existent par leurs actions.

Dès lors, si le mouvement est interdit, tout rassemblement ou toute communication de ce mouvement est pénalement répréhensible, ses membres peuvent être poursuivis comme l'ont par exemple été ceux d'Action directe, organisation dissoute en 1982 et dont les activités ont continué dans la clandestinité jusqu'en 1987.

#### Le gouvernement y a-t-il vraiment intérêt ?

Dissoudre une organisation, c'est courir le risque de la faire entrer dans la clandestinité et donc, pour l'Etat, l'obligation de déployer les services de renseignement nécessaires pour la surveiller... Au risque de perdre sa trace, et donc un contrôle sur ses activités.

Les interdictions se font d'ailleurs de plus en plus rares. En octobre, le gouvernement a refusé de dissoudre le mouvement Génération identitaire après son action sur le chantier de la mosquée de Poitiers. Si trois militants avaient été mis en examen pour "provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence" et avaient poussé des hommes politiques et des associations à demander sa dissolution, le gouvernement y avait finalement renoncé, considérant que leur action non armée ne constituait pas une atteinte à l'intégrité de l'Etat.

Plus récemment encore, le ministre de l'intérieur, Manuel Valls, avait également fait savoir, fin mai, qu'il "étudiait" la possibilité d'interdire le Printemps français, une nébuleuse qui regroupe les opposants les plus radicaux au mariage homosexuel... sans donner suite jusque-là.

Bien que l'exécutif se soit montré très prudent, ces dernières années, avant de prononcer des dissolutions, si l'agression de Clément Méric s'avérait être un assassinat, celle-ci pourrait constituer un symbole fort pouvant inciter l'Etat à agir.

Manon Rescan et Nicolas Chapuis







